



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

budget : services extérieurs

Question écrite n° 12792

Texte de la question

M. Michel Terrot souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la regrettable absence de confidentialité observée dans bon nombre de perceptions. Ainsi, à défaut d'isolation phonique ou d'aménagements particuliers, les contribuables se voient contraints d'exposer leur situation personnelle - parfois délicate - non seulement au fonctionnaire en charge de traiter leur dossier mais aussi à l'ensemble des autres personnes attendant d'être reçues. Il lui demande de lui faire savoir s'il entre dans ses intentions de pallier prochainement cette situation.

Texte de la réponse

L'amélioration des conditions d'accueil du public constitue l'une des priorités de la direction de la comptabilité publique. La recherche d'une plus grande confidentialité des échanges entre l'utilisateur et le personnel de la trésorerie s'inscrit dans les prescriptions de la charge d'aménagement des postes comptables non centralisateurs qu'elle a élaborée en 1992. La marque essentielle de cette recherche réside dans l'aménagement d'un bureau de réception attenant au hall du public qui permet un accueil personnalisé efficace. Par ailleurs, les postes disposant de « guichets ouverts » offrent la possibilité d'un accueil assis. Pour les autres, équipés de guichets anti-hold-up, un dispositif de microphonie évite désormais à l'utilisateur qui se déplace au guichet du poste d'élever la voix. L'action de la Direction porte en priorité sur les trésoreries les plus mal installées. Ainsi, 680 postes ont été aménagés selon les principes de la charte depuis 1992, et 350 autres réaménagements seront inscrits aux prochains programmes immobiliers de la direction.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12792

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 1998, page 1866

Réponse publiée le : 15 juin 1998, page 3264